

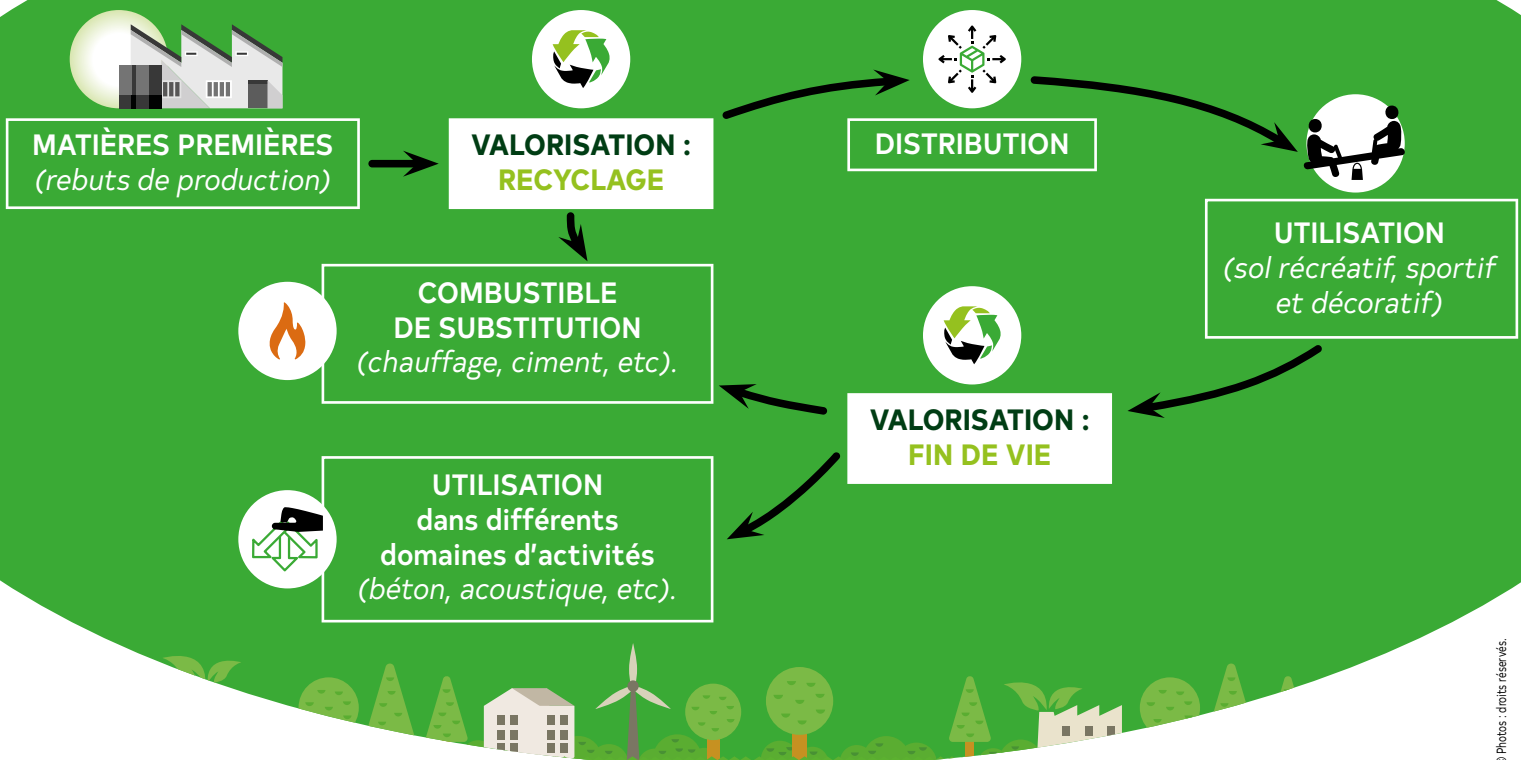


De nos jours, la place de **l'environnement** et du **développement durable** dans notre quotidien est de plus en plus importante. Au sein de Moine Recyclage, nous nous appliquons à éco-concevoir des produits durables de hautes qualités.

L'ÉCO-CONCEPTION EST DÉFINIE COMME :

« l'intégration systématique des aspects environnementaux dès la conception et le développement de produits (biens et services, systèmes) avec pour objectif la réduction des impacts environnementaux négatifs tout au long de leur cycle de vie à service rendu équivalent ou supérieur. Cette approche dès l'amont d'un processus de conception vise à trouver le meilleur équilibre entre les exigences, environnementales, sociales, techniques et économiques dans la conception et le développement de produits ».

**SCHÉMA DE L'ÉCO-CONCEPTION
AU SEIN DE MOINE RECYCLAGE :**



distribution@moine-recyclage.fr

moine-recyclage.fr

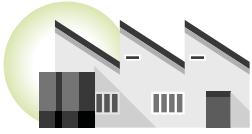
PRODUCTION

5 rue Notre Dame de la Ronde
28100 DREUX • 01 30 46 72 75

DISTRIBUTION

Rue Marc Seguin - Bât. C2 Garolor
57365 ENNERY • 03 87 54 19 20





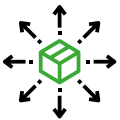
MATIÈRES PREMIÈRES

- Notre usine a été implantée à Dreux -28- dans le but de réduire au maximum l'impact carbone lié au transport de nos produits. Nous sommes géographiquement situés entre nos principaux fournisseurs générateurs de rebuts et nos plus importants clients.
- L'ensemble de notre matière première provient d'usines européennes. Cette traçabilité permet de garantir le respect de la norme REACH dès la fabrication.



VALORISATION : RECYCLAGE

- Notre activité consiste à recycler des rebuts issus de produits neufs. Notre objectif de valorisation permet de donner un cycle de vie supplémentaire à un produit normalement destiné au DIB ou à l'incinération.
- Notre service « recherche et développement » a pour mission de mettre en œuvre des solutions techniques dans le but d'optimiser le tri des produits et ainsi limiter les déchets.



DISTRIBUTION

- Nos granulats de sous-couches possèdent une densité bien inférieure aux autres produits présents sur le marché ; ainsi pour couvrir une même surface ludique ou sportive, il est nécessaire de transporter beaucoup moins de matière et par conséquent réduire considérablement l'impact carbone de nos produits.
- Nos plates-formes logistiques sont placées à des points stratégiques afin de réduire l'impact transport pour nos clients.



UTILISATION


- L'amortissement supérieur de nos produits permet une consommation moindre de granulats et de liant pour la fabrication des sols amortissants. De ce fait, les applicateurs ont moins de poids à déplacer.
- La durabilité de l'amortissement de nos sous-couches est meilleure que le SBR issu de pneumatiques en fin de vie car nos granulats sont issus de produits neufs. Ils conservent une capacité amortissante optimale dans la mesure où ils n'ont pas encore durci en raison des UV, de l'ozone, etc.
- Les taux de métaux lourds / HAP / phtalates sont inférieurs aux valeurs seuils des normes en vigueur.
- La mise en œuvre de nos produits est identique à celle du SBR. Il n'est pas nécessaire de changer de matériel d'application, ni de suivre de formation technique supplémentaire.



VALORISATION : FIN DE VIE DU PRODUIT

- Le recyclage des aires de jeux réalisées avec nos produits est également optimisé grâce à sa faible densité (*moins de produit mis en place = moins de produit en fin de vie*).
- Il existe une multitude de solutions pour valoriser les aires de jeux en fin de vie. La première opération consiste à broyer les produits pour générer des granulats. Ces granulats peuvent ensuite être utilisés en tant que combustible de substitution mais ils peuvent également servir de matière première dans un nouveau cycle de vie (*fabrication de plots béton, fabrication de produit acoustique, etc*).

Pour en savoir davantage sur nos démarches environnementales,
nous sommes à votre disposition :

 Par téléphone : **03 87 54 19 20**

 Par e-mail : **distribution@moine-recyclage.fr**